AccueilRevenir à l'accueilCollection1771ItemLettre de D'Alembert à Frédéric II, 1er février 1771

Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 1er février 1771

Expéditieur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 1er février 1771, 1771-02-01

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 09/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/dalembert/items/show/435

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJ'ai eu l'honneur de remercier, il y a un mois, Votre Majesté... RésuméRemerciements pour la l. [du 18 décembre 1770]. Ses conclusions sur la définition de Dieu et de la liberté, la religion qu'il faut au peuple, la révocation de l'Edit de Nantes. Envoi d'un ouvrage que Fréd. Il avait approuvé en manuscrit et auguel il a fait guelques additions.

Justification de la datationNon renseigné Numéro inventaire71.07 Identifiant794 NumPappas1127

Présentation

Sous-titre1127 Date1771-02-01 Mentions légales

- Fiche: Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné
Publication de la lettrePreuss XXIV, n° 96, p. 527-528
Lieu d'expéditionParis
DestinataireFrédéric II
Lieu de destinationPotsdam
Contexte géographiquePotsdam

Information générales

LangueFrançais Sourceimpr., « Paris » Localisation du documentNon renseigné

Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné Auteur(s) de l'analyseNon renseigné Notice créée par <u>Irène Passeron</u> Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Druss, XXIV, 96, pp. 527-568 01 février 1771 D'Alembert à Prédice II

794

AVEC D'ALEMBERT.

327

DE D'ALEMBERT.

Paris, t" ferrier 1771-

SIRE.

J'ai en l'honneur de remercier, il y a un mois. Votre Majeste de la Faccitie très-plaisante, quoique très-philosophique, qu'elle avait eu la bonté de m'envoyer. Je lui dois aujourd'hui de nouveaux remerciments pour la lettre non facctiouse, mais très-profonde et très-lumineuse, qu'elle m'a fait, depuis, l'honneur de m'écrire : et je me serais acquitté beaucoup plus tôt de ce devoir. sans un rhumatisme qui m'a privé d'écrire pendant quinze jours.

et dont je ressens même encare quelques atteintes.

Plus j'y réfléchis. Sire, et plus je vois, à um grande satisfaction, que je ne diffère de V. M. que par la manière de m'exprimer sur l'existence et la nature de l'Étre suprême, ou de l'être appelé Dien. V. M. ne veut pas qu'il soit purement matériel, et j'en suis d'accord; elle ne peut se former une idée d'un esprit pur, et j'en suis d'accord aussi; elle regarde Dieu en conséquence comme l'intelligence attachée à l'organisation éternelle des mondes qui existent. Il résuite, ce me semble, de cette proposition que Dieu n'est autre chose, suivant V. M., que la matière, en tant qu'intelligente, et je ne vois pas qu'on puisse y rieu opposer. paisqu'il est certain, d'une part, qu'il y a du moins une portion de la matière qui est douée d'intelligence, et qu'on est très-libre de donner le nom de Dieu à la matière, en tant que douée de cet attribut.

Je me trouve encore, Sire, parfaitement d'accord avec V. M. sur la définition de la liberté. Je la définis, ainsi que V. M., cet acte de notre volonté qui nous fait opter entre différents partis. et qui détermine notre choix. Mais je prétends, et V. M. n'en disconvient pas, ce me semble, qu'il y a toujours des motifs ou des causes quelconques qui nous déterminent nécessairement, et je ne vois pas que les observations de V. M. prouvent le contraire: ceux qui résistent à leurs passions y résistent par des motifs qui sont plus forts auprès d'eux que ces passions mêmes : et les exhortations. les peines, les récompenses, lorsqu'elles déterminent

of a level 12/12/10 Preus = Imv du 18/12/70 entre le 4 et le 15/01

528 N. CORRESPONDANCE DE FRÉDÉRIC

les hommes, les déterminent encore par la raison qu'elles ont plus de pouvoir sur eux que les motifs contraires. Il me semble donc que nous agissons toujours nécessairement, quoique volontairement. C'est très-volontairement que je ne m'empoisonne pas, mais c'est en même temps nécessairement, parce que les raisons qui m'attachent en ce moment à la vie sont plus fortes

que celles qui pourraient m'en détacher.

Quant à la question de savoir s'il faut au peuple un autre culte qu'une religion raisonnable, comme je ne puis malheureuse ment apporter d'exemple du contraire, tandis que V. M. a pou elle toute la surface de notre petit tas de boue, je serais bier tenté de croire qu'elle a raison. Si le traité de Westphalie per mettait une quatrième religion dans l'Empire, je prierais V. M de faire bâtir, à Berlin ou à Potsdam, un temple fort simple oi Dieu fût honoré d'une manière digne de lui, où l'on ne préchá que l'humanité et la justice; et si la foule n'allait pas à ce templ au bout de quelques années (car il faut bien accorder quelque années à la raison pour gagner sa cause), V. M. serait pleinemen victorieuse; ce ne scrait pas la première fois. Je ne dirai qu'u mot de Louis XIV. Je sens très-hien que V. M. lui est très-obli gée de la révocation de l'édit de Nantes: mais, comme avocat d la France, je prie V. M. de convenir que ce beau royanme do. penser différemment d'elle sur ce sujet. Je ne sais si on y trai tera les philosophes comme on y a traité les hérétiques: mais sais que si ce malheur arrivait, les États de V. M. scraient por cux le plus flatteur et le plus glorieux asile, et ses boutes la plu douce consolation.

Je suis avec le plus profond respect et une admiration éga à ma vive reconnaissance, etc.

P. S. Permettez-moi, Sire, de joindre îci un ouvrage quel V. M. a eu la bonté d'approuver en manuscrit, et auquel j'ai far quel que additions.